



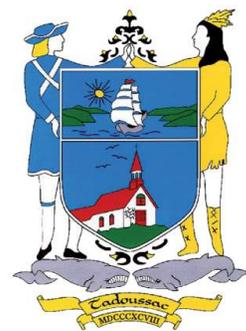
Tadou-Vert

PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE

Politique environnementale

2020-2030

Municipalité du village de Tadoussac





© Jane Chambers Evans



© Parc National Fjord du Saguenay



© Laetitia Desbordes-Observatoire des Oiseaux de Tadoussac

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens engagés et réfléchis puisse changer le monde. En réalité, cela se passe toujours de cette manière. ».

Margaret Mead

Table des matières

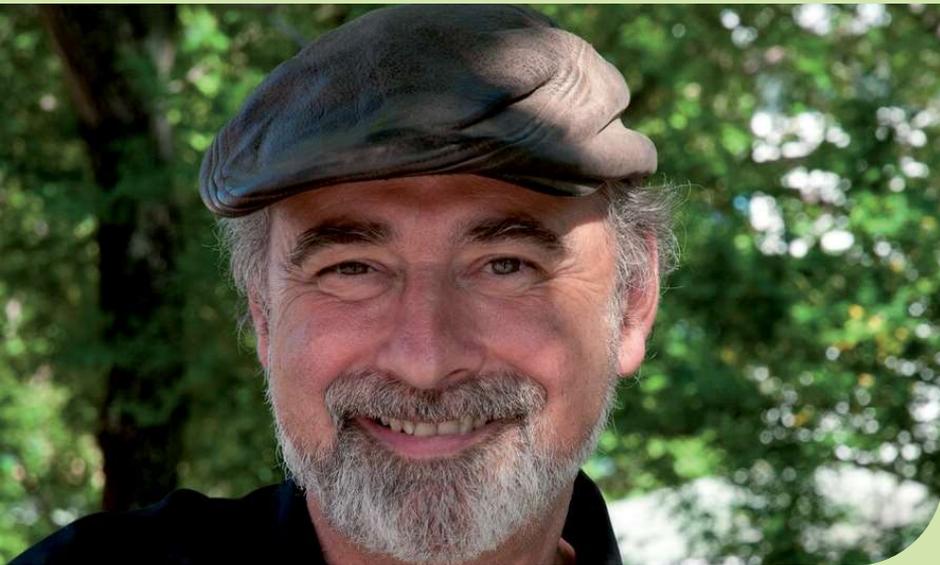


© Marc Loiselle



- 2 Le mot du **Maire**
- 3 Le Conseil **municipal**
- 4 Pourquoi une **Politique environnementale** à Tadoussac ?
- 5 Le **processus** menant à la **Politique environnementale**
- 6 Les six champs d'**intervention**
- 8 **Leadership**
- 9 **Eau**
- 10 **Matières résiduelles**
- 12 **Territoire**
- 13 **Énergie**
- 14 **Qualité de vie**
- 15 **Suivi de la Politique et engagement**
- 16 **Remerciements**

Le mot du **Maire**



© Lise Gagnon

Charles Breton, maire de Tadoussac



« Nous sommes heureux de vous présenter la première Politique environnementale du village de Tadoussac. Déjà, certaines actions ont été accomplies comme par exemple le travail qui a été fait par le comité compost. Cependant, l'importance des défis auxquels nous faisons face et notre responsabilité envers notre planète exigent que pour chaque geste les conséquences pour notre environnement soient prises en compte. Tadoussac est un haut lieu de l'écotourisme, de ce fait, il nous incombe une obligation morale accrue envers la protection de la nature. Notre territoire est un véritable joyau, nous vivons dans un endroit exceptionnel qui chaque année attire des milliers de visiteurs.

Soyons-en fiers, mais aussi soyons-en responsables. Cette Politique nous aidera à orienter les décisions et les actions municipales dans le futur. Elle encadrera nos actions et nous permettra d'offrir une meilleure qualité de vie à tous et surtout aux générations qui nous suivent. En terminant, je remercie toutes les personnes qui ont participé à la préparation de cette Politique. »

Le Conseil municipal de *Tadoussac*



Guy **Therrien**



Stéphane **Roy**



Jane **Chamber Evans**



Stéphanie **Tremblay**



Mireille **Pineault**



Linda **Dubé**



© Comité Citoyen Littoralement Inacceptable, Sylvain Lacombe



Pourquoi une Politique environnementale à Tadoussac ?

Une Politique environnementale permet de **maintenir, de préserver et d'améliorer l'environnement de notre village.** Avec l'adoption de cette Politique environnementale et de son plan d'action, Tadoussac se projette dans l'avenir et accepte que **son futur passe par la protection de l'environnement.** Elle se dote ainsi d'objectifs et de moyens ambitieux, mais réalistes, pour inscrire l'environnement dans l'ensemble des actions municipales.

Notre slogan « **Parce que tous les gestes comptent** », nous invite tous, comme individu et comme collectivité, à prendre action afin de protéger, tous ensemble, les richesses naturelles de notre territoire et la qualité de vie de nos citoyens.



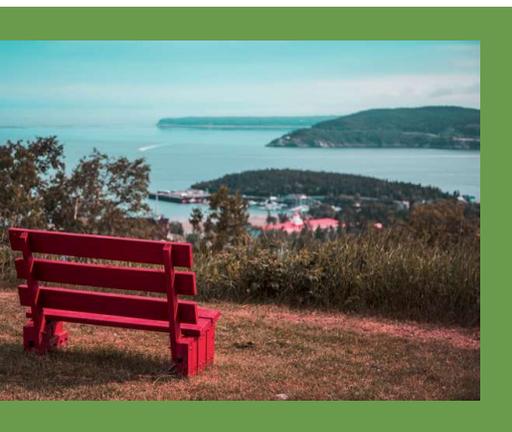
© Marc Loiseau

Le processus menant à la Politique environnementale

L'élaboration de la Politique environnement de Tadoussac s'est fait tout d'abord par un **recensement des actions environnementales** déjà réalisées ou en cours de réalisation dans notre village.

Par la suite, un **travail d'observation terrain** a été effectué permettant ainsi de cibler des actions supplémentaires à prévoir dans le plan d'action de la Politique. **Des consultations publiques** destinées autant aux entreprises, aux organismes qu'aux citoyens ont également été réalisées à l'automne 2019 afin de recueillir les propositions des actions à intégrer dans la Politique environnementale. La **collecte d'informations** s'est poursuivie avec la rencontre de l'ensemble des responsables des départements municipaux. Ces rencontres avaient comme **objectif de valider la faisabilité des actions prévues** par la Politique. Un groupe de citoyens sensibles à la protection de l'environnement ont ensuite bien voulu réviser et commenter le plan d'action de la Politique environnementale. **Ce travail d'équipe a mené à l'adoption** de la Politique environnementale de Tadoussac lors de la rencontre du Conseil municipal de mars 2020.

Le Conseil municipal a participé à l'ensemble de ce processus s'assurant ainsi que la Politique correspond aux ambitions et à la volonté politique du Conseil.



© Jeanne Beaumont

Les six *champs d'intervention*

Le travail d'élaboration de la Politique environnementale a permis de déterminer **les six thèmes à prioriser** par la municipalité du village de Tadoussac.

Ces thèmes, explorés exclusivement sous un angle environnemental, proposent des actions dans lesquelles la Municipalité a une influence et détient la compétence.



Les champs d'intervention ciblés sont les suivants :

- 1**
Leadership
- 2**
Eau
- 3**
Matières résiduelles
- 4**
Territoire
- 5**
Énergie
- 6**
Qualité de vie



Leadership



Dans ce premier champ d'intervention, la municipalité du village de Tadoussac entend agir en tant que mobilisateur de façon concertée avec l'ensemble de sa population et de ses partenaires. Une telle Politique implique nécessairement des changements d'habitudes tant au niveau des employés municipaux que de sa population. Ainsi, Tadoussac emboîtera la marche **vers un Tadoussac plus vert et plus durable.**

Objectif 1

Mettre l'écoresponsabilité au cœur de l'ensemble des actions municipales.

- 1.1** Promouvoir la Politique environnementale et voir à la mise en place de son plan d'action.
- 1.2** Responsabiliser les employés à développer un souci environnemental.
- 1.3** Respecter les engagements de la Déclaration d'urgence climatique (DUC).

Objectif 2

Encourager l'éveil environnemental au sein de la population.

- 2.1** Agir à titre de facilitateur de la transition pour les citoyens et les entreprises.
- 2.2** Informer la population des actions environnementales réalisées sur le territoire.
- 2.3** Favoriser l'émergence d'initiatives écoresponsables par l'industrie touristique.



Eau



Source de vie, **l'eau est une ressource naturelle** que nous devons valoriser et protéger afin d'assurer sa pérennité et celle de tout notre écosystème. **L'eau est également au cœur de la vie des Tadoussaciens** pour qui le fleuve et le fjord sont des repères du quotidien. Les activités, l'économie et la qualité de vie liées à cette ressource naturelle nous donnent des raisons supplémentaires de vouloir en assurer sa protection.

Objectif 1

limiter le gaspillage d'eau potable.

- 1.1** Poursuivre le plan d'action de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable pour respecter le 20 % de diminution de notre consommation sur 5 ans.
- 1.2** Optimiser la gestion du réseau d'eau potable.
- 1.3** Offrir une eau de qualité.

Objectif 2

Protéger la qualité et la quantité des eaux de surfaces et souterraines.

- 2.1** Poursuivre le programme de mise en conformité des installations sanitaires des résidences.
- 2.2** Procéder à la mise aux normes du système d'assainissement des eaux usées de la municipalité de Tadoussac.

3

Matières résiduelles



Bien que la gestion des matières résiduelles soit une compétence déléguée à la MRC Haute-Côte-Nord, plusieurs actions peuvent être réalisées localement. La façon dont nous gérons nos matières résiduelles individuellement, notamment par le tri et par la diminution de notre consommation de déchets, a un impact majeur au point de vue environnemental. Nous savons que le projet pilote de compost communautaire de Tadoussac fait la fierté de plusieurs citoyens. Le Politique prévoit pousser encore plus loin l'efficacité et l'innovation pour diminuer et valoriser nos déchets.

Objectif 1

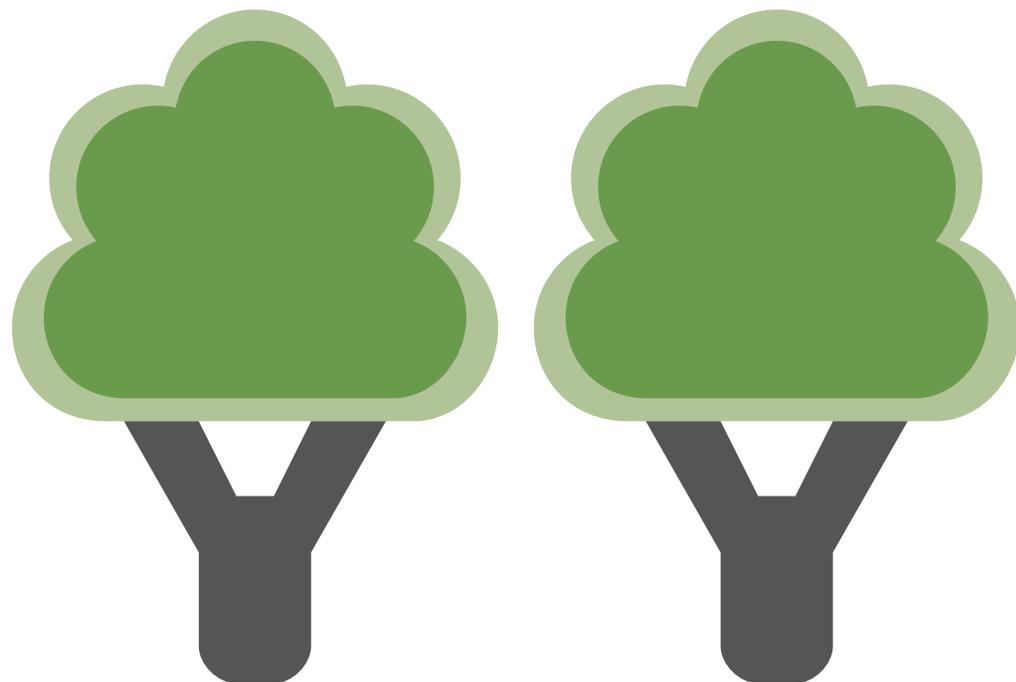
Réduire la quantité d'ordures.

- 1.1** Augmenter la sensibilisation auprès des citoyens et commerçants.
- 1.2** Diminuer le plastique.
- 1.3** Limiter le gaspillage alimentaire.

Objectif 2

Améliorer le tri des matières recyclables.

- 2.1** Sensibiliser les citoyens et commerçants sur les matières recyclables ou non.
- 2.2** Mettre en place une stratégie favorisant la consigne et les sites de dépôts.
- 2.3** Favoriser le tri des déchets ultimes.



Objectif 3

Favoriser la réutilisation.

- 3.1** Appuyer et mettre en valeur les initiatives favorisant la réutilisation.
- 3.2** Mettre en œuvre des actions favorisant la réutilisation.

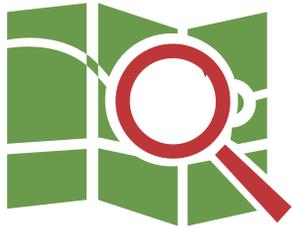
Objectif 4

Valoriser les déchets organiques.

- 4.1** Sensibiliser et soutenir les commerçants et citoyens.
- 4.2** Mettre en place les actions nécessaires pour permettre à l'ensemble de la population et des commerces de composter.
- 4.3** Offrir du compost de qualité.
- 4.4** Promouvoir l'herbicyclage.



Territoire



Tadoussac est reconnu à travers le monde entier comme étant **un des plus beaux villages de monde** où s'y trouve également l'une des plus belles baies du monde. Face à ce privilège inouï d'avoir un cadre de vie où les dunes, les montagnes, la forêt, le fjord, le fleuve et la biodiversité cohabitent, nous avons **une grande responsabilité à assumer pour en assurer la protection.**

Objectif 1

Offrir un milieu de vie respectueux de l'environnement.

- 1.1** Assurer un aménagement du territoire durable.
- 1.2** Mettre en valeur les richesses naturelles du territoire.

Objectif 2

Protéger la biodiversité.

- 2.1** Mettre en place des actions pour soutenir la biodiversité.
- 2.2** Favoriser la connaissance et la protection de la diversité animale du territoire.

Objectif 3

Freiner la dégradation du sol.

- 3.1** Mettre en place des actions pour atténuer l'érosion des berges.
- 3.2** Intervenir pour limiter la sédimentation des cours d'eau.

5 Énergie



La dépendance de notre société aux sources d'énergie fossile et électrique n'est plus à prouver et Tadoussac n'y fait pas exception. La congestion des véhicules durant la saison touristique ainsi que la surconsommation énergétique ne sont pas sans conséquence. Ainsi, ce thème explore des actions à mettre en place afin de réviser à la baisse notre consommation énergétique et ainsi, améliorer la qualité de notre air.

Objectif 1

Favoriser la réduction de la consommation électrique.

- 1.1** Mettre en place des actions pour limiter la consommation électrique.
- 1.2** Sensibiliser les citoyens à la réduction de leur consommation électrique.

Objectif 2

Favoriser l'utilisation de pratiques écoresponsables pour la construction et la rénovation.

- 2.1** Faire la promotion des rénovations favorisant une meilleure économie d'énergie.

Objectif 3

Diminuer l'émission des gaz à effet de serre.

- 3.1** Mettre en place des mesures pour limiter l'émission des gaz à effet de serre.
- 3.2** Sensibiliser la population à la réduction des gaz à effet de serre.
- 3.3** Favoriser le transport actif et collectif.



Qualité de vie



Assurer la **meilleure qualité de vie possible à nos citoyens** est au cœur des préoccupations de la Municipalité. Nous souhaitons offrir à nos citoyens actuels et futurs un village où **tous peuvent jouir d'un milieu de vie favorable et où le sens de la communauté prime.**

Objectif 1

Réduire les nuisances sonores.

1.1 Mettre en place les mesures d'atténuation proposées par le comité du bruit.

Objectif 2

Veiller à la protection de l'environnement dans un contexte de coexistence entre la population et le tourisme.

- 2.1** Avoir une réflexion sur le tourisme de masse.
- 2.2** Favoriser l'émergence d'initiatives écoresponsables par l'industrie touristique.

Objectif 3

Favoriser l'économie de proximité.

3.1 Encourager l'approvisionnement local.

Suivi de la Politique et engagement



La municipalité s'engage à **mettre en œuvre la présente Politique environnementale**. Pour ce faire, elle mettra en place un **comité de suivi de la Politique constitué d'élus et de citoyens engagés de Tadoussac**.

Les indicateurs du plan d'action de la Politique environnementale faciliteront le suivi et permettront également à la **municipalité de rencontrer ses objectifs**.

Remerciements

La participation des citoyens à différentes étapes de l'élaboration de cette Politique témoigne de l'engagement des tadoussaciens à l'égard de l'environnement. Plus encore, cette participation confirme la volonté citoyenne à participer à la mise en œuvre d'actions de préservation et de protection de l'environnement. Cette Politique est le résultat d'un travail d'équipe dans lequel tous les participants ont bien voulu réfléchir au comment : comment faire de Tadoussac un village plus écoresponsable en se souciant de son caractère unique ? Ce fut un travail stimulant dans lequel tous les collaborateurs ont exprimé leur vision et leurs espoirs pour assurer un avenir plus vert pour Tadoussac.

À vous tous, merci énormément !

Les nombreux participants aux rencontres publiques, **Marie Sublet** (agente de sensibilisation des actions environnementales 2019), **Jean-Charles Hamel** (stagiaire en urbanisme 2019), le groupe de révision de la Politique environnementale (**Marie Josée Normandin, Cristiane Albuquerque, Shawn Thompson, Karine Vivier, Lilas Lamontagne et Nadia Ménard**), les employés municipaux et le **Conseil municipal** de Tadoussac.



© Parc Marin SSL



© GREMM - Les images captées par drone sont prises avec un permis de recherche de Pêches et Océans Canada et Parcs Canada.



© Jeanne Beaumont



© Jeanne Beaumont



Tadou-Vert

PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE

Municipalité du village de Tadoussac

